

	CREJ : Circuit Régional Elite Jeunes Règlement	Adoption : 10/10/2025 Entrée en vigueur : 10/10/2025 Validité permanente Nombre de pages : 3

1. Principes généraux

1.1 Objet

Le « Circuit Régional Elite Jeunes » (CREJ) est un circuit de compétitions pour les jeunes joueurs et joueuses de la Ligue Bourgogne Franche-Comté de Badminton (LBFCBad) qui a pour objectif de :

- Offrir aux jeunes talents régionaux un cadre de compétition régulier et exigeant,
- Permettre aux catégories Minibad, Poussin, Benjamin et Minime de se mesurer aux meilleurs joueurs
- Favoriser le suivi et le repérage des jeunes prometteurs pour leur parcours vers le haut niveau,
- Développer l'émulation et la cohésion entre clubs autour des compétiteurs les plus performants.

Le CREJ se compose de 4 étapes. Chaque étape du CREJ constitue une compétition officielle fédérale.

1.2. Calendrier et candidatures aux CREJ

Les dates des différentes étapes du CREJ sont intégrées au calendrier sportif de la LBFCBad (accessible sur le site internet) et communiquées aux clubs dès que possible, en cohérence avec le calendrier fédéral.

L'organisation d'une étape du CREJ est confiée à un club ou à un comité départemental, désigné comme «organisateur».

Les structures souhaitant accueillir une étape doivent déposer leur candidature auprès de la Ligue.

1.3. Non Concurrence

Aucune autorisation ne sera accordée pour l'organisation de tournois jeunes de niveau régional aux mêmes dates que les étapes du CREJ.

2. Critères de participation

2.1. Sélection / Licences

Sont admis à participer les joueurs licenciés (à la date limite d'inscription) sélectionnés au CPPH avec la répartition suivante et ne faisant l'objet d'aucune suspension à la date de l'étape.

Licenciés LBFCBad	Filles	Garçons	Licenciés Hors LBFCBad	Filles	Garçons	
MiniBad / Poussins	TOP 8	TOP 8	MiniBad / Poussins	2	2	Sous réserve d'entrer dans le TOP4 BOFC à la date limite d'inscription
Benjamins 1	TOP 8	TOP 8	Benjamins 1	2	2	
Benjamins 2		TOP 8	Benjamins 2		2	
Minimes 1	TOP 8	TOP 8	Minimes 1	2	2	
Minimes 2		TOP 8	Minimes 2		2	

2.2. Catégories d'âge

La compétition est ouverte aux joueurs et joueuses des catégories Minibad, Poussin, Benjamin et Minime, conformément à leur classement CPPH.

2.3. Disciplines

Les 4 étapes comportent un tableau de simple, avec une formule de jeu garantissant un maximum de matchs par joueur.

2.4. Wild Card

Une Wild Card peut être attribuée par catégorie, sous validation de la Commission Jeunes de la Ligue.

3. Inscriptions

3.1. Echéances

- Date limite d'inscription : j-9
- Prise en compte du CPPH : j-9
- Tirage au sort : j-7
- Envoi des convocations : j-7

3.2. Modalités

Les inscriptions se font exclusivement sur Badnet.

3.3. Montants

Les droits d'inscription sont fixés à 12 € par tableau de simple

4. Gestion de la compétition

4.1. Logiciel

La compétition, créée par la Ligue Bourgogne Franche-Comté de Badminton (LBFCBad), sera gérée à l'aide du logiciel Badnet.

4.2. Horaires

Chaque étape se déroulera le samedi de 10h à 21h (au plus tard - remise des prix incluse).

4.3 Structure des tableaux

- Le format privilégié sera l'organisation de séries par CPPH, afin de garantir un maximum de matchs par joueur.
- Les tableaux seront établis par la Ligue LBFCBad et mis en forme par le club organisateur.
- Des tableaux intergenres pourront être envisagés pour assurer un nombre suffisant de matchs et une opposition adaptée.

4.4. Modification Format / Déroulement

La Ligue LBFCBad et le Juge-Arbitre se réservent le droit d'apporter toute modification nécessaire au bon déroulement de la compétition.

5. Divers

5.1. Volants

Les volants sont fournis par la LBFCBad pour l'ensemble de la compétition.
Le volant officiel retenu est le SPIN SPEED GOLD.

5.2. Coaching

Le coaching est interdit entre les points pour toutes les catégories. Il est uniquement autorisé lors de la pause à 11 ou entre les sets.

Pour la catégorie Poussins, une personne pourra accompagner les joueurs afin de les aider au scoring et au placement sur le terrain.

5.3. Récompenses

Les récompenses sont prises en charge et fournies par la LBFCBad.

5.4. Droit à l'image

Toute personne ne souhaitant pas que son image soit utilisée devra en informer la Ligue par écrit. En l'absence de demande explicite, le droit à l'image sera considéré comme cédé.

5.5. Arbitrage

La compétition se déroulera en auto-arbitrage.

5.6. Structures

Lors du service, un contact avec les structures et câbles est toléré une seule fois. Tout contact ultérieur en cours d'échange sera sanctionné comme une faute.

5.7. Modalité LBFCBad

Synthèse des obligations liées à l'organisation d'une compétition ligue par le club hôte :

- Désignation d'un référent chargé de l'organisation en amont,
- Mise à disposition d'une table de marque par gymnase (avec ordinateur équipé du logiciel de gestion, imprimante, sono, et bénévoles formés),
- Mise en place d'une ou plusieurs buvettes avec restauration,
- Préparation d'un podium pour la remise des récompenses.

